



AKDITAL
Des soins et des liens



**INDICATEURS
ANNUELS**

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comptes Consolidés

BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé	4 128 030 755	2 735 005 819
Écart d'acquisition	60 717 438	41 959 641
Immobilisations en non valeurs	67 812 278	38 796 413
Immobilisations incorporelles	191 093 663	112 912 667
Immobilisations corporelles	3 671 502 726	2 387 013 389
Titre mis en équivalence		25 472 944
Immobilisations financières	133 712 050	127 410 556
Impôts différés actifs	3 192 600	1 440 209
Actif circulant	1 663 947 368	958 187 690
Stocks et en-cours	176 555 475	98 819 040
Clients et comptes rattachés	975 688 986	699 135 133
Autres créances	189 173 473	160 226 342
Titres et Valeurs de placement	322 529 434	7 175
Trésorerie - Actif	575 808 633	206 449 652
Trésorerie - Actif	575 808 633	206 449 652
TOTAL ACTIF	6 367 786 756	3 899 643 161

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023
Capital	141 592 070	126 666 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 938 787 665	984 376 165
Réserves consolidées	210 574 476	116 731 558
Résultat consolidé	347 553 992	197 793 113
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 638 508 203	1 425 567 539
Dont : Capitaux propres part du groupe	2 583 560 166	1 387 209 716
Intérêts minoritaires	54 948 037	38 357 823
Passif à Long Terme	1 434 195 198	1 078 713 041
Dettes de financement	1 428 622 648	1 067 190 581
Provisions pour risques et charges	629 658	669 012
Impôts différés - passif	4 942 892	10 853 448
Passif circulant	2 052 423 077	1 276 815 787
Fournisseurs et comptes rattachés	527 510 803	525 347 738
Autres dettes	1 524 912 274	751 468 049
Total du passif circulant	242 660 277	118 546 796
Trésorerie - passif	242 660 277	118 546 796
TOTAL DU PASSIF	6 367 786 756	3 899 643 161

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (I)	2 954 038 793	1 907 329 124
Chiffre d'affaires	2 954 038 793	1 907 329 124
Variation de stock de produits		
Autres produits d'exploitation		
Charges d'exploitation (II)	-2 434 780 735	-1 579 226 199
Achats et autres charges externes	-1 454 241 960	-944 664 048
Impôts et taxes	-48 051 621	-26 315 170
Charges de personnel	-611 133 188	-423 789 808
Autres charges d'exploitation	-1 791 430	-1 742 429
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	-319 562 536	-182 714 744
Résultat d'exploitation (III=I+II)	519 258 058	328 102 925
Résultat financier VI	-57 610 704	-32 614 564
Résultat Courant (VII=III+VI)	461 647 354	295 488 362
Résultat non courant X	27 426 983	5 980 436
Résultat avant impôts (XI=VII+X)	489 074 337	301 468 798
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 304 363	-1 240 888
Quote-part de résultat des S.M.E.	-2 000 657	638 048
Impôt sur les bénéfices	-137 215 324	-103 072 842
Résultat net de l'ensemble consolidé	347 553 992	197 793 116
Résultat de l'exercice	314 609 432	174 686 517
Intérêts minoritaires	32 944 560	23 106 598

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	347 553 992	197 793 116
Élimination des amortissements et provisions	321 776 864	211 570 877
Élimination de la variation des impôts différés	-7 662 947	1 333 440
Élimination des plus ou moins values de cession	-27 126 559	-643 262
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	2 000 657	-638 048
Total marge brute d'autofinancement	636 542 008	409 416 123
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité	-467 189 061	-170 040 216
Flux net généré par (affecté à) l'activité	169 352 948	239 375 907
Acquisition d'immobilisations	-2 604 810 300	-998 131 067
Cession d'immobilisations	385 295 415	22 326 470
Incidence des variations de périmètre	17 942 497	-19 581 594
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-2 201 572 388	-995 386 191
Dividendes versés par la société mère	-84 955 243	-41 664 592
Dividendes versés aux minoritaires	-21 029 311	-10 742 400
Augmentations de capital	974 751 823	2 680 000
Emission des emprunts LT nets des remboursements	350 255 159	572 361 269
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisation	735 920 253	72 499 267
Placement OPCVM		
Total flux net provenant du (affecté au) financement	1 954 942 681	595 133 544
Variation de trésorerie - Hors TVP	-77 276 759	-160 876 740
Titres et Valeurs de placement	322 529 434	
Variation de trésorerie - Avec TVP	245 245 500	-160 876 740
Trésorerie d'ouverture	87 902 856	248 779 596
Trésorerie de clôture	333 148 356	87 902 856
Variation de la trésorerie	245 245 500	-160 876 740

Rapport Financier Annuel 2024

Le Rapport Financier Annuel 2024, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2024, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2025 sur le site internet d'AKDITAL, à l'adresse suivante : <https://akdital.ma/fr/rapports-financiers/>

Contact communication financière

M. Ilyas ELHARTI

Directeur Général Délégué

i.elharti@akdital.ma - 0522 23 14 14

246 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250

<https://akdital.ma/>



AKDITAL
Des soins et des liens



**INDICATEURS
ANNUELS**

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comptes Consolidés

Omnipact
Audit & Consulting

165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

**forvis
mazars**

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de la société

AKDITAL S.A.

246 Route de l'Oasis
20250 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé de principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 638 508 203 MAD dont un bénéfice net consolidé de 347 553 992 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 975 689 KMAD représentant 15 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Omnipact



Youssef BOUABIDI
Associé

Forvis Mazars



Adnane Loukili
Associé



BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net au 31/12/23
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Immobilisations en non valeur (A)	19 549 610,99	8 809 165,59	10 740 445,40	11 103 006,94
Frais préliminaires	508 952,99	76 440,84	432 512,15	101 790,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 040 658,00	8 732 724,75	10 307 933,25	11 001 216,34
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	6 327 176,33	1 385 478,33	4 941 698,00	1 517 310,05
Immobilisations en recherche et développement	6 327 176,33	1 385 478,33	4 941 698,00	1 517 310,05
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	23 146 502,88	6 806 624,16	16 339 878,72	14 302 668,90
Terrains				
Constructions	7 541 072,65	2 360 938,89	5 180 133,76	5 934 241,03
Installations techniques, matériel et outillage	865 136,02	215 589,47	649 546,55	736 060,15
Matériel de transport	55 583,98	29 977,67	25 606,31	18 338,61
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	14 464 710,23	4 200 118,13	10 264 592,10	6 989 123,73
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	220 000,00		220 000,00	624 905,38
Immobilisations financières (D)	1 674 434 360,86	11 060 990,40	1 663 373 370,46	1 055 421 668,36
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	1 195 171 748,90		1 195 171 748,90	807 060 956,40
Titres de participation	479 262 611,96	11 060 990,40	468 201 621,56	248 360 711,96
Autres titres immobilisés				
Écart de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 723 457 651,06	28 062 258,48	1 695 395 392,58	1 082 344 654,25
Stocks (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	716 233 727,43		716 233 727,43	408 975 696,30
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	3 300 000,00		3 300 000,00	4 500 000,00
Clients et comptes rattachés	80 548 322,85		80 548 322,85	131 459 895,90
Personnel				
État	2 237 774,83		2 237 774,83	5 548 292,73
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	580 175 518,43		580 175 518,43	232 983 666,10
Comptes de régularisation actif	49 972 111,32		49 972 111,32	34 483 841,57
Titres et valeurs de placement (H)	322 529 434,10		322 529 434,10	7 175,49
Écart de conversion - actif (éléments circulants) (I)				
TOTAL II (F+G+H+I)	1 038 763 161,53		1 038 763 161,53	408 982 871,79
Trésorerie-Actif	306 278 377,35		306 278 377,35	84 413 044,49
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	306 278 377,35		306 278 377,35	84 413 044,49
Caisses, régies d'avances et accreditifs				
TOTAL III	306 278 377,35		306 278 377,35	84 413 044,49
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	3 068 499 189,94	28 062 258,48	3 040 436 931,46	1 575 740 570,53

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT AU 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	2 298 712 215,37	1 208 706 186,37
Capital social ou personnel (1)	141 592 070,00	126 666 700,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	141 592 070,00	126 666 700,00
dont versé	1 938 787 664,75	984 376 165,37
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	8 194 497,87	3 511 724,87
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	4 513 581,13	496 136,92
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	205 624 401,62	93 655 459,21
Total des capitaux propres (A)	2 298 712 215,37	1 208 706 186,37
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	90 489 320,64	82 513 842,20
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	90 489 320,64	82 513 842,20
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Écart de conversion - Passif (E)		
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 389 201 536,01	1 291 220 028,57
Dettes du passif circulant (F)	651 235 395,45	234 520 541,96
Fournisseurs et comptes rattachés	7 912 852,11	7 060 199,98
Clients créditeurs, avances et acomptes	869 462,58	
Personnel	7 814 601,08	2 780 161,41
Organismes sociaux	464 018,02	2 352 433,59
État	28 145 546,36	22 184 181,32
Comptes d'associés		
Autres créanciers	592 945 355,34	190 501 926,00
Comptes de régularisation - passif	13 083 559,96	9 641 639,66
Autres provisions pour risques et charges (G)		
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)		
TOTAL II (F + G + H)	651 235 395,45	234 520 541,96
Trésorerie passif		50 000 000,00
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		50 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III		50 000 000,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	3 040 436 931,46	1 575 740 570,53

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
Désignation	(1)	(2)	3 = 1 + 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION	122 015 132,00		122 015 132,00	84 311 632,11	
Ventes de marchandises (en l'état)					
Ventes de biens et services produits	119 755 122,65		119 755 122,65	80 064 109,88	
CHIFFRE D'AFFAIRES	119 755 122,65		119 755 122,65	80 064 109,88	
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation					
Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 260 009,35		2 260 009,35	4 247 522,23	
TOTAL I	122 015 132,00		122 015 132,00	84 311 632,11	
II CHARGES D'EXPLOITATION	122 874 013,43	1 016 821,37	123 890 834,80	100 634 446,25	
Achats revendus (2) de marchandises					
Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 301 234,53		4 301 234,53	8 377 374,64	
Autres charges externes	32 239 073,17	755 564,25	32 994 637,42	30 255 866,26	
Impôts et taxes	2 178 103,40	181 125,00	2 359 228,40	2 574 165,70	
Charges de personnel	76 365 006,34	80 132,12	76 445 138,46	51 653 564,27	
Autres charges d'exploitation	600 000,00		600 000,00	600 000,00	
Dotations d'exploitation	7 190 595,99		7 190 595,99	7 173 475,38	
TOTAL II	122 874 013,43	1 016 821,37	123 890 834,80	100 634 446,25	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-858 881,43	-1 016 821,37	-1 875 702,80	-16 322 814,14	
IV PRODUITS FINANCIERS	208 675 047,44		208 675 047,44	118 086 072,37	
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	186 267 259,81		186 267 259,81	96 751 000,00	
Gains de change				1 006,73	
Intérêts et autres produits financiers	22 407 787,63		22 407 787,63	20 074 482,33	
Reprises financières : transferts de charges				1 259 583,31	
TOTAL IV	208 675 047,44		208 675 047,44	118 086 072,37	
V CHARGES FINANCIÈRES	20 107 283,83		20 107 283,83	3 953 628,38	
Charges d'intérêts	9 046 293,43		9 046 293,43	3 949 136,12	
Pertes de change				4 492,26	
Autres charges financières					
Dotations financières	11 060 990,40		11 060 990,40		
TOTAL V	20 107 283,83		20 107 283,83	3 953 628,38	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	188 567 763,61		188 567 763,61	114 132 443,99	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	187 708 882,18	-1 016 821,37	186 692 060,81	97 809 629,85	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) -Suite-

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
Désignation	(1)	(2)	3 = 1 + 2		
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	187 708 882,18	-1 016 821,37	186 692 060,81	97 809 629,85	
VIII PRODUITS NON COURANTS	48 894 432,43		48 894 432,43	37 916 105,08	
Produits de cessions d'immobilisations	48 285 996,54		48 285 996,54	26 988 702,63	
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	608 435,89		608 435,89	533 054,76	
Reprises non courantes : transferts de charges				10 394 347,69	
TOTAL VIII	48 894 432,43		48 894 432,43	37 916 105,08	
IX CHARGES NON COURANTES	26 444 542,62		26 444 542,62	37 587 176,72	
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	25 680 000,00		25 680 000,00	25 708 642,63	
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	764 542,62		764 542,62	11 878 534,09	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	26 444 542,62		26 444 542,62	37 587 176,72	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	22 449 889,81		22 449 889,81	328 928,36	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ X)	210 158 771,99	-1 016 821,37	209 141 950,62	98 138 558,21	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	3 498 941,00	18 608,00	3 517 549,00	4 483 099,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	206 659 830,99	-1 035 429,37	205 624 401,62	93 655 459,21	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	379 584 611,87		379 584 611,87	240 313 809,56	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	172 924 780,88	1 035 429,37	173 960 210,25	146 658 350,35	
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	206 659 830,99	-1 035 429,37	205 624 401,62	93 655 459,21	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.



AKDITAL

Des soins et des liens



INDICATEURS ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comptes Sociaux

OmniPact
Audit & Consulting

165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

**forvis
mazars**

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.

246 Rte de l'Oasis
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 298 712 215 MAD dont un bénéfice net de 205 624 402 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significative que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur

les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital a procédé, au cours de l'exercice 2024, à :

- L'acquisition de 281 577 titres de la société Syhati Immo SPI pour une valeur de 28 600 KMAD représentant 3% de son capital social.
- La constitution des entités « Akditalife », « Clinique Internationale d'Inezgane », « Anfa Prime Hospital », « Cardio Prime Hospital » détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- La constitution de la société « Centre International d'Oncologie de Bengrir » détenue à 84% dont le capital social s'élève à 100 KMAD.
- La constitution de la société « Hôpital International Ibn Nafis » détenue à 80% dont le capital social s'élève à 5 000 KMAD.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

OMNIPACT



Youssef BOUABIDI
Associé



Adnane LOUKILI
Associé